

# CONTENU SYNTHETIQUE DE LA FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

## PRINCIPAUX TEXTES :

-Annexe à l'arrêté du 23 mars 1992 modifié, modifiée par l'annexe à l'arrêté du 28 09 2001.  
-Arrêté du 8 novembre 2001 modifiant l'arrêté du 6 septembre 2001 **relatif à l'évaluation continue des connaissances et des aptitudes acquises au cours des études conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier**  
-Arrêté du 28 mars 2007 modifiant l'arrêté du 6 septembre 2001 modifié **relatif à l'évaluation continue des connaissances et des aptitudes acquises au cours des études conduisant au diplôme d'État d'infirmier**

## I ORGANISATION DE LA FORMATION :

**La formation se déroule sur 37 mois et demi : 4760 heures et comprend des cours théoriques en IFSI Instituts de Formations en Soins Infirmiers, des stages, en établissements de santé et dans diverses structures et disciplines.**

L'enseignement théorique est organisé par **modules**, sous forme de cours magistraux à présence facultative et de travaux dirigés ou de travaux pratiques à présence obligatoire. On distingue des **modules transversaux** qui sont étudiés tout au long des trois ans et les **modules de soins infirmiers aux personnes atteintes de diverses pathologies**, répartis par année de formation.

### I-1 MODULES DE SOINS INFIRMIERS AUX PERSONNES ATTEINTES DE PATHOLOGIES

- Soins infirmiers aux personnes atteintes de pathologies infectieuses
- Soins infirmiers aux personnes âgées
- Soins infirmiers aux adolescents, aux adultes et aux personnes âgées atteintes de troubles psychiatriques.
- Soins infirmiers aux personnes atteintes d'affections cardio-vasculaires
- Soins infirmiers aux personnes atteintes d'affections respiratoires
  
- Soins infirmiers aux personnes atteintes d'affections traumatologiques et orthopédiques
- Soins infirmiers en pédiatrie et en pédo-psychiatrie
  
- Soins infirmiers aux personnes atteintes d'affections digestives

- Soins infirmiers aux personnes atteintes d'affections endocriniennes
- Soins infirmiers aux personnes atteintes d'affections urologiques et néphrologiques
- Soins infirmiers aux personnes atteintes d'affections neurologiques
- Soins infirmiers aux personnes atteintes d'hémopathies et de cancers
- Soins infirmiers aux urgences et en réanimation
- Soins infirmiers en maternité et aux personnes atteintes d'affections gynécologiques
  
- Soins infirmiers aux personnes atteintes d'affections oto-rhino-laryngologiques, stomatologiques, ophtalmologiques et dermatologiques.

## I-2 LES MODULES TRANSVERSAUX

- Module sciences humaines
- Module anatomie, physiologie et pharmacologie
- Module législation, éthique, déontologie, responsabilité et organisation du travail
- Module Soins infirmiers :

Concepts et théories de soins infirmiers

Démarche de soins

Démarche relationnelle

Démarche éducative

- Module Hygiène

- Module Santé publique

**Un module optionnel** est programmé en fin de 2<sup>ème</sup> et de 3<sup>ème</sup> année. Ils portent sur divers thèmes en rapport avec l'exercice de la profession. Les étudiants choisissent ces modules afin d'approfondir leurs connaissances.

Les stages s'effectuent par périodes de 4 semaines et sur la base de 35h par semaine. Au total sur les 3 ans de formation : 48 semaines + 20 semaines dans 3 disciplines différentes laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques = 68 semaines.

Les formateurs des IFSI proposent aux étudiants un suivi et une aide dans leurs apprentissages grâce à un suivi individuel et collectif de 140h sur les 3 ans, appelé suivi pédagogique.

### I-3 TABLEAUX RECAPITULATIFS

Enseignements	Heures
Enseignements théoriques obligatoires	2080
Enseignements théoriques optionnels obligatoires	160
Stages cliniques obligatoires	1680
Stages laissés à l'appréciation des équipes pédagogiques	700
Suivi pédagogique	140
Total général	4 760

#### Répartition des stages

DISCIPLINES	SEMAINES	HEURES
		Formation clinique obligatoire
Médecine	8	280
Chirurgie	8	280
Santé mentale ou psychiatrie	8	280
Pédiatrie ou pédo-psychiatrie	4	140
Santé publique	8	280
Gériatrie ou géronto-psychiatrie	8	280
Réanimation, urgences, soins intensifs, bloc opératoire	4	140
Au cours des stages, 2 semaines de nuit au minimum sont effectuées en 2e ou en 3e année		
Total	48	1 680
Formation clinique laissée à l'appréciation de l'équipe enseignante de l'IFSI	20	700
Total	20	700
Total général	68	2 380

## II EVALUATION

L'évaluation des étudiants se fait tout au long du cursus par le biais d'un contrôle continu.  
L'évaluation continue comprend :

- une évaluation théorique : par le biais de contrôles écrits et de cas concrets ;

- une évaluation clinique : par le biais de mises en situation professionnelles ;
- une évaluation des stages : par le biais de notes attribuées aux étudiants par le responsable du stage.

Sont admis à passer dans l'année supérieure les étudiants ayant obtenu la moyenne aux différentes évaluations.

Pour l'ensemble de la formation, **l'étudiant bénéficie du redoublement d'une des trois années de formation à condition d'obtenir** : une note au moins égale à 6 sur 20 à la moyenne générale des évaluations théoriques ; une note au moins égale à 6 sur 20 à la moyenne générale des évaluations cliniques ; une note au moins égale à 6 sur 20 à la moyenne générale des stages.

### **Les épreuves du diplôme d'Etat :**

Pour être admis à se présenter aux épreuves du diplôme d'Etat d'infirmier l'étudiant doit obtenir la moyenne à l'ensemble des évaluations théoriques réalisées au cours de la troisième année d'études, une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 aux mises en situation professionnelle et une note moyenne au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble des stages.

Les épreuves consistent en :

**Un travail de fin d'études**, écrit et personnel, noté sur 60, de quinze à vingt pages sur un thème d'intérêt professionnel choisi par l'étudiant en accord avec l'équipe pédagogique.

**Une mise en situation professionnelle**, notée sur 60, l'étudiant sera évalué sur la prise en charge d'un groupe de malades.

Sont déclarés reçus au diplôme d'Etat les étudiants obtenant une note moyenne de 60/120 sans note éliminatoire.